





## L'Hôtel-Dieu de Château-Thierry

JADIS ET AUJOURD'HUI

---

J'ai remarqué souvent, et non sans quelque tristesse, combien les hommes ont la mémoire courte. Qu'un coin du vieux Paris disparaisse sous la pioche des démolisseurs pour faire place à des rues plus spacieuses ou à des monuments nouveaux, la foule aussitôt va, vient, s'écoule par ces voies élargies, à travers ces quartiers transformés comme s'ils existaient de toute éternité, jouissant de ce qui est, oublieuse déjà de ce qui fut. Pour prendre un exemple sous nos yeux, qui de nous, à la vue de notre Hôtel-Dieu reconstruit il y a vingt ans à peine, se rappelle la disposition des bâtiments que remplace l'édifice actuel ? C'est d'hier, et combien lointain déjà ! Quand la génération qui a été témoin de ces changements aura disparu, — et elle est déjà aux deux tiers du chemin — qui son-

gera à se demander ce qu'était l'hospice de Jeanne de Navarre et des Stoppa ? Et moi-même, né et grandi dans son voisinage, me serais-je inquiété de secouer la paresse de mes souvenirs si le hasard ne m'avait mis tout à coup en présence d'un document dont l'intérêt m'a frappé, et qui est le point de départ du travail que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Il s'agit d'un dessin linéaire, lavé à l'encre de Chine, fait par un malade pendant les loisirs de sa convalescence, et offert par lui « à Madame la Supérieure, en reconnaissance de ses bienfaits » ainsi qu'en témoigne l'inscription laborieusement calligraphiée qu'on lit au bas de l'image. Ce dessin dont la gaucherie naïve est une garantie de sincérité, et — jusqu'à un certain point, — d'exactitude, représente la façade méridionale de l'hospice, du côté du jardin. Ces dames ont bien voulu me permettre d'en prendre un croquis qui nous aidera à restituer la physionomie générale de notre établissement hospitalier avant la reconstruction de 1876 et fixera des souvenirs tout près déjà de s'effacer.

Me voici donc rentré de nouveau à l'hôpital dont je me croyais définitivement sorti, à la suite de mon travail de l'an dernier sur « le Trésor de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry ». J'y ai toujours été si gracieusement accueilli par Madame la Supérieure que j'y reviens volontiers, heureux de retrouver aussi le guide si obligeant et si renseigné à qui je suis déjà grandement redevable, M. l'abbé Bauchart, aumônier de la Maison.

Le dessin dont j'ai à vous entretenir n'est pas signé et je m'en console facilement. Il n'est point daté non plus, et je le regrette davantage. L'auteur, dont les notions d'art ne dépassent pas les connaissances professionnelles utiles à un ouvrier, ne nous fait pas grâce d'une vitre ni d'une lame de persienne. Je me porterais fort qu'il n'a omis ni une porte, ni une fenêtre ; mais la disposition générale nous

paraît assez fidèlement reproduite, en dépit des fautes de perspective qu'on peut relever çà et là.

On sait que l'hospice, bâti au pied du massif du vieux Château, offre cette particularité, que les pièces formant le rez-de-chaussée du côté des cours se trouvent presque à la hauteur d'un premier étage du côté des jardins. Les jours irréguliers et les nombreuses portes qui desservent et éclairent les sous-sols rendent compte de cette disposition qu'indiquent encore nettement les arcatures de la façade nouvelle. Les magnifiques orangers qui dissimulaient un peu l'incohérence de ces constructions et donnaient à l'ensemble une certaine allure ne figurent pas sur le lavis de notre dessinateur anonyme. Outre que ces caisses et ces arbustes l'eussent gêné pour dresser un dénombrement rigoureux des portes et des fenêtres, il convient de reconnaître que ce n'était point là choses pour lesquelles la règle et le tire-ligne pussent suffire.

La communauté des Dames Augustines occupe les bâtiments qui s'élèvent à l'extrémité droite du dessin, consistant en un façade en retraite avec deux ailes en retour reliées par une galerie couverte destinée à faciliter le service. Derrière cette galerie règne une cour où l'on voit encore un puissant contrefort, vestige probable des constructions primitives. Dans la partie du toit qui correspond au contrefort, se dresse un campanile pourvu de deux cloches qui sonnent les heures pour l'usage de ces Dames et au profit du voisinage. L'horloge d'un mécanisme volumineux et rudimentaire est, elle aussi, un don de M. de Stoupe, ainsi qu'en témoigne le manuscrit de M<sup>me</sup> de la Bretonnière à l'année 1694 : « Mon oncle nous a donné de plus notre orloge ». Sur la base du clocheton, on a figuré un cadran solaire au-dessus duquel on lit cette brève inscription qui invite à méditer : « Unam time ». Sous le massif où le contrefort prend naissance et jusque sous la chapelle s'étendent

des cryptes spacieuses à voûtes d'arête ou à berceau, contemporaines sans doute de la fondation de l'hospice.

A l'extrémité gauche de la galerie de jonction, une petite porte ronde permettait de descendre au jardin par un escalier de neuf marches muni d'une double rampe en fer. Toute cette partie du vieil hospice, agrandie et restaurée par M. de Stoupe, a été conservée telle qu'elle jusqu'à la petite porte dont nous venons de parler. C'est là que commencent les constructions nouvelles. L'aile gauche de la communauté a donc disparu, et avec elle, la salle des délibérations de la Commission dont les trois portes-fenêtres ouvraient sur un riche balcon en fer forgé vendu depuis à la ferraille. L'appartement de Mgr l'évêque occupait l'étage supérieur. Il était si plaisamment orienté que Monseigneur, aussitôt son arrivée, voulait qu'on ouvrit les fenêtres toutes grandes, impatient de jouir du panorama merveilleux qui récréait la vue. Le logement qu'on lui a aménagé dans le nouvel édifice, bien que très convenable, est plus exigu, moins commode et moins agréablement situé.

Il y a plus de deux siècles que les évêques de Soissons ont leur appartement à l'Hôtel-Dieu. Voici l'origine d'un droit que les Dames Augustines considèrent plutôt comme un privilège de la Maison. De la fondation jusqu'à l'année 1683, la Communauté dépendait exclusivement du Saint-Siège apostolique qui lui donnait pour supérieur le Grand-Aumônier de France. Lorsqu'en 1683, Mme de la Bretonnière sollicita, pour elle et ses sœurs, l'autorisation de prendre l'habit blanc et le titre de Chanoinesses de Saint-Augustin, elle crut atteindre plus vite et plus sûrement son but en adressant directement sa requête à l'Évêque de Soissons, Mgr Ch. de Bourlon. Celui-ci accorda les autorisations désirées (1); mais pour prix de cette faveur, il imposa aux

(1) Le pape approuva les changements survenus sans sa participation et reconnut dans ses bulles les Religieuses du prieuré royal de Château-Thierry pour Chanoinesses régulières de Saint-Augustin.

Religieuses le lien diocésain qui lui conféra, ainsi qu'à ses successeurs, le droit de direction et de visite et, comme moyen pratique de l'exercer, la jouissance d'un pied à terre dans la maison (1).

Dans le bâtiment qui suit, percé de quatre fenêtres, se trouvait la salle Sainte-Madeleine. Puis venait un corps de logis flanqué de deux pavillons, en légère saillie. Sept hautes fenêtres cintrées faisaient circuler abondamment l'air et la lumière dans la vaste salle Saint-Jean, la plus belle et la plus salubre de l'établissement. Elle était consacrée aux hommes. C'est M. de Stoupe qui la fit construire ainsi que la galerie, dont nous avons parlé, qui rattachait, aux salles des malades, les cuisines situées dans des annexes élevées le long de la rue de Bue. Cette galerie dont il ne reste plus qu'un tronçon du côté de la Communauté régnait tout le long des bâtiments.

A son extrémité gauche, la façade dont nous venons de suivre, sur notre dessin, les divisions principales et les différentes affectations, se ressoudait aux bâtiments élevés en bordure sur la rue du Château au moyen d'une aile en retour d'équerre où l'on avait aménagé les salles Saint-Augustin, et Saint-Louis. Celles-ci communiquaient avec la salle Saint-Jean et aboutissaient perpendiculairement à la rue du Château. Dans un corps de logis parallèle, derrière la salle Sainte-Madeleine se trouvaient les autres salles destinées aux femmes, la salle Sainte-Pélagie, et, au-dessus de celle-ci, la salle Sainte-Marthe qui confinait à la salle Sainte-Marguerite réservée aux femmes en couches. Il y avait en outre des salles spéciales pour les malades atteints de maladies contagieuses, et pour les idiots; une salle d'ensevelissement et d'exposition qui servait à l'occasion

(1) De 1801 jusqu'à nos jours, les évêques qui se succédèrent sur le siège de Soissons donnèrent le vicaire général de l'Evêché pour supérieur à la Communauté.

aux autopsies, et les thermes installés le long de l'impasse Quiret (ancienne cour Gallet).

Toutes ces salles convergeaient autour d'une grande cour, dite des malades, où l'on entrait par une porte cochère en face le n° 16 de la rue du Château. Sous cette porte se trouvait, à droite, la loge du concierge et à gauche le bureau du receveur. De cette première cour on pénétrait dans une seconde par un passage voûté. On y accédait aussi de la rue, en face le n° 20 environ, par une grande porte qui était celle des fournisseurs, des personnes qui avaient affaire à la Communauté et aux administrateurs. Elle conduisait encore au réfectoire des pauvres.

Un peu à gauche de l'entrée principale par où passaient les déshérités de la vie qui n'ont pas la triste consolation de souffrir à domicile, une petite porte particulière menait au logement de l'aumônier, situé au premier étage, au-dessus des bureaux et du portail. C'est cette partie, la moins favorisée de l'établissement sous le rapport de la vue et du soleil, que M. et M<sup>me</sup> de Stoupe habitaient, considérant que la première place et la meilleure exposition appartenaient de droit aux malades.

Un petit tableau exécuté par M. Alphonse Barbey (1) et offert par l'auteur à M. Moulin qui figure sur cette peinture à titre d'administrateur des hospices, donne une idée exacte de la disposition de cette seconde cour. On y voit la chapelle au fond et à droite le petit porche surélevé de plusieurs marches sous lequel s'ouvrait, à gauche, la porte de la Communauté et en face, celle qui mène à la salle de la commission. Ces « fabriques », comme on disait autrefois, servent de cadre à une scène qui représente une visite de

(1) M. Alphonse Barbey, membre fondateur de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, auteur de nombreux travaux publiés dans les « Annales » de cette Société, en devint le président le 4 février, après la mort de M. Hachette, décédé le 6 décembre 1886. M. Barbey mourut en 1893.

Mgr Dours, évêque de Soissons, à notre établissement hospitalier. Monseigneur se présente, suivi de M. l'archiprêtre Husson, de M. l'abbé Lefebure, aumônier, et d'un vicaire de la paroisse. La Commission administrative, réunie pour recevoir Sa Grandeur, lui adresse un compliment de bienvenue par l'organe de M. Mulin, vice-président de la Commission.



Il m'a semblé intéressant de prendre un croquis du tableau de M. Barbey; mais par suite d'une regrettable distraction, ma copie diffère légèrement de l'original en un point que



j'ai le devoir de signaler. Quelques coups de plume, qui m'ont échappé par mégarde — et dans ce genre de dessin, tout trait est définitif — ont transformé en simples redingotes les fracs officiels des membres de la Commission. Si je n'ai pas mieux respecté la correction de leur tenue, c'est sans mauvaise intention; qu'ils en soient bien persuadés.

Cette visite épiscopale imaginée par M. Barbey était censément occasionnée par la mise en train prochaine des travaux de reconstruction de l'hospice. Cette grosse question était posée depuis longtemps, quatre-vingts ans, dit-on, conséquence lointaine, mais inévitable de la réunion des maladreries environnantes à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry (1). En apportant à l'Hôpital les terres des établissements supprimés, cette mesure lui créait en échange des charges auxquelles il eût eu de la peine à faire face si les pays dépossédés en avaient réclamé la stricte application. Chaque localité intéressée avait droit à un nombre de journées de malades calculé d'après l'importance des biens attribués à l'Hôtel-Dieu. Ce chiffre était rarement atteint en temps normal, mais facilement dépassé dans les périodes d'épidémies, première source de difficultés, auxquelles s'ajoutaient encore les discussions fondées sur le renchérissement de toutes choses qui modifiait sensiblement, aux dépens de l'hospice, les conditions primitives.

Il y a quelque vingt-cinq ans, une commune souleva des contestations, menaçant, si elle n'obtenait pas satisfaction, de poursuivre la revendication des terres provenant de sa maladrerie. Un accord intervint; mais cet incident eut

(1) Vingt-huit maladreries furent rattachées à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, par édit du Roi du mois de juin 1698, confirmant et complétant ceux des 25 janvier 1695 et 2 mars 1698. Les principales sont Chézy, Dormans, Verneuil, Beaune. Il y en avait de très éloignées, telles que Lhuys et Mont-Notre-Dame, par exemple.

pour effet de hâter la solution de l'affaire en démontrant la nécessité d'agrandir (1) notre établissement hospitalier afin qu'il fût en état de faire honneur aux legs du passé et de répondre aux besoins de l'avenir. Restait la question des voies et moyens qui agita longtemps les esprits.

Ce ne fut qu'après de longues hésitations et d'interminables polémiques que l'on se décida à faire table rase du vieil hôpital, dont on avait absolument négligé l'entretien depuis qu'on le croyait condamné à disparaître. Les avis étaient très divergents. Les uns préconisaient le transfert de l'Hôtel-Dieu à la Charité et la réunion des deux hospices en un seul (2). Mais les adversaires de ce projet ont réussi à le faire écarter. D'aucuns conseillaient d'améliorer sans détruire. On eût voulu sauver au moins la salle Saint-Jean, mais on jugea que le mauvais état des bâtiments se prêtait mal à des travaux de réparation qui pouvaient déconcerter toutes les prévisions, et l'on se décida à abattre et à rebâtir sur nouveaux frais.

En prenant la grande résolution de doter la ville d'un hospice nouveau conforme aux plus récentes prescriptions de l'hygiène, la Commission avait conscience de faire œuvre utile. Si les résultats n'ont pas complètement répondu à son attente, s'il y a eu des mécomptes et un procès où la Commission soutint vigoureusement les intérêts des hospices ; si la situation en est restée obérée pour longtemps, la faute en est surtout à des circonstances d'ordre économique qu'on ne pouvait prévoir et l'on ne saurait en faire

(1) L'ancien Hôtel-Dieu comptait soixante lits, encore y étaient-ils fort à l'étroit. Le nouveau peut en contenir aisément cent cinquante, dont un certain nombre sont réservés, le cas échéant, à l'autorité militaire en vertu d'arrangements passés avec le ministère de la guerre.

(2) M. Maurice Ouradou, architecte, gendre de Viollet-le-Duc, et originaire du département de l'Aisne par sa mère, née Deviolaine, a été chargé des études préliminaires, et les archives de la Commission conservent les plans qu'il a établis.

peser la responsabilité sur la Commission qui a toujours obéi aux mobiles les plus honorables.

La bénédiction de la première pierre par M. Usson, archiprêtre de Saint-Crépin, eut lieu le 12 juin 1876 et trois ans après, le 19 juillet 1879, en la fête de saint Vincent-de-Paul, Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, vint inaugurer et bénir le nouvel édifice. Monseigneur descend de la chapelle, mitre en tête, suivi de son clergé. Il est reçu par la Commission administrative présentée par M. Coutelier, maire. M. Moulin, vice-président de la Commission, prononce, à cette occasion, plus qu'un compliment de bienvenue, un véritable discours empreint d'une bienveillante courtoisie à l'égard de chacun. Il y retrace à grands traits l'histoire de l'hospice à travers les âges et donne un souvenir à tous ses donateurs, rattachant indirectement à cette liste vénérable, par un fil bien tenu, le grand nom de Vincent de Paul qui fut à Montmirail l'hôte de la famille de Gondi. Il se complait à supposer que « l'influence de l'apôtre de la « charité, se transmettant d'une génération à l'autre, a pu « déterminer Anne-Charlotte de Gondi et son époux, Pierre « de Stoupe, à devenir les bienfaiteurs de la maison ».

Ce rapprochement ingénieux mais subtil, et que je qualifierai volontiers d'académique, n'est pas pour nous déplaire, car il ne diminue en rien, — au contraire, — les nobles figures de M. et M<sup>me</sup> de Stoupe.

Dans le groupe qui s'était joint aux membres de la Commission, figuraient M. de Gerbrois qui administra notre ville avec honneur pendant plus d'un quart de siècle, les excellents docteurs Jousseum-Latour et Petit, médecins des hospices, M. Eugène Rouyer, l'architecte du monument, etc. Un peu à l'écart, l'œil attentif et l'album à la main, se tenait notre jeune et déjà célèbre compatriote Léon Lhermitte, que hantait l'idée de peindre un grand tableau commémoratif de cette solennité. Avec ses notes prises sur place, et le secours de sa rare mémoire, rompue dès ses

premières études, à cet exercice, il établit dans une brillante esquisse au fusain, les lignes principales et l'effet de la composition qu'il projetait. Malheureusement, faute d'un Mécène qui prit la chose à son compte, — (nous ne sommes plus au temps des Stoppa !) — le tableau ne fut pas exécuté. C'eût été une bonne fortune pour nos « Annales » de posséder une photogravure de ce souple et lumineux fusain ; mais exposé au Salon de 1880, il fut vendu aussitôt et, pas plus que nous, l'auteur ne saurait dire aujourd'hui ce qu'il est devenu.

D'après l'impression que j'en ai gardée, le peintre avait tiré le meilleur parti des oppositions que présentaient les blancs et les ors des vêtements sacerdotaux avec les noirs des habits civils. Bien que ce ne fût qu'un premier jet très sommaire, les personnages mis en scène semblaient sortir vivants et réels des contours imprécis de l'ébauche, tant l'allure générale et le trait caractéristique de chacun étaient vivement notés.

Je vois encore le maire Coutelier qui dut l'écharpe municipale au sang-froid et à la fermeté qu'il montra aux heures difficiles de l'invasion. A côté de ce bon gros édile court et trapu, et le dominant de sa haute stature, on voyait surgir M. Moulin chez qui la bienveillance et l'affabilité sont un don de nature. A sa carrure épaisse, à son aspect un peu fruste, à ses favoris professionnels — les favoris ont été longtemps le signe distinctif de la basoche, — on reconnaissait notre très regretté Encelain, un homme de valeur, vieilli prématurément dans les amertumes d'une inaction qui lui pesait, et mort peut-être de ses capacités sans emploi. Des divers mandats dont il avait été investi en d'autres temps, il ne lui restait plus que la présidence d'une société musicale. Il fut frappé en sortant du banquet annuel de cette société où il avait prononcé un discours de beaucoup supérieur à la moyenne de ces sortes de harangues et qui fut son chant du cygne. L'artiste n'avait pas

moins bien saisi la tête méditative et fine de Mgr Thibaudier, l'aimable physionomie de notre digne archiprêtre, M. l'abbé Bahin, et d'autres encore qui m'échappent.

Voici donc le nouvel édifice solennellement inauguré avec le concours toujours désirable des autorités civiles et religieuses. Les malades, transportés à l'hôpital de la Charité pendant la période des travaux, ont pris possession des salles aérées et claires qui leur sont destinées. Les dames ont réintégré avec joie leur chère communauté, toujours zélées et dévouées, mais non sans regretter un peu leur vieil hospice, tant est puissante la force de l'habitude. Elles trouvaient les anciens aménagements plus commodes, bien que les bâtiments manquassent de cohésion et fussent de niveaux différents. Tels ces vieux amis que l'on aime jusque dans leurs défauts. Elles étaient plus chez elles avant la pose de ces grilles dont elles sont loin d'apprécier comme nous le bel effet décoratif. La grille, posée en 1890, le long de l'avenue des Petits-Prés, dans le but de dégager la façade méridionale, a coûté cher au budget des hospices, et cher aussi aux amis du passé puisqu'elle a entraîné la démolition de deux tours et d'une partie de nos vieux remparts. Elle a coûté aux religieuses un sacrifice plus sensible encore en supprimant le petit oratoire consacré à la sainte Vierge qui avait été pratiqué dans le talus des anciens ramparts, non loin de la grosse tour du Calvaire (1). C'est dans le caveau de cette tour, caveau de dix mètres de diamètre, que sont inhumées les religieuses depuis le 11 janvier 1776, date du décès de la prieure M<sup>me</sup> de Besse de la Richardière. Ce fut elle en effet

(1) Ce petit oratoire ne peut remonter plus haut que l'année 1684. Ce fut en effet cette année-là que, par lettres patentes du 10 janvier, et grâce à la protection de M. de Stoupe, le roi concéda à l'Hôtel-Dieu la jouissance d'un terrain à prendre depuis la rue de Bue jusqu'à la cour Gallet, et la jouissance des remparts et tours qui ferment la ville du côté des Petits-Prés.

qui inaugura ces sortes de catacombes où les cérémonies funèbres prennent un caractère très impressionnant dans cette obscurité que dissipent malaisément les lumières vacillantes des cierges. Avant cette époque, les dames Augustines recevaient la sépulture sous le sol de la chapelle.

L'édifice nouveau a supprimé également un petit autel intérieur réservé aux malades, qui avait été dressé et béni en 1777, dans la salle Saint-Augustin, et que les religieuses ont vu disparaître avec peine. En rapporteur impartial, nous avons dû consigner les *desiderata* très respectables de ces dames. Pour ce qui est des inconvénients réels ou grossis de la distribution intérieure, les docteurs que leur service appelle chaque jour au chevet des malades, seraient plus que nous en état de se prononcer là-dessus. Nous ne pouvons guère qu'exprimer notre sentiment sur l'aspect extérieur du monument. Encore le ferons-nous, non pas *ex professo*, mais en simple touriste qui regarde et dit en passant son avis.

L'impression première est tout à l'avantage du monument. Ses belles proportions, la combinaison de la brique et de la pierre taillée en bossages sont d'un heureux effet ; mais on ne tarde pas à remarquer la mesquinerie des lucarnes de la toiture qui eussent dû être en pierre et non en bois, la pauvreté des perrons et le déplorable effet du maigre clocheton qui dépare la façade. Ces défauts ne peuvent pas être imputés à l'architecte dont le plan était plus étoffé, mais à l'entrepreneur qui, trompé dans ses calculs par suite de difficultés imprévues du côté des fondations, a essayé de rentrer dans les limites de ses devis en lésinant sur les toitures, escaliers et autres travaux complémentaires du monument dont on peut dire comme écrivait Horace, à propos d'une composition littéraire dont les parties sont mal équilibrées : *desinit in piscem*. Il y eut procès et ce fut de la plus mauvaise grâce du monde que l'entrepreneur, contraint et forcé, érigea ce ridicule

pigeonnier qui couronne si piteusement l'édifice. Personne ne fut donc complètement satisfait : ni les religieuses qui sont moins closes et ont vu détruire des autels qu'elles vénéraient ; ni la Commission qui trembla plus d'une fois devant les aleas de cette grosse entreprise ; ni l'entrepreneur qui fut obligé de consolider et de refaire des parties défectueuses ; ni l'architecte dont les plans ne furent pas intégralement suivis, notamment en ce qui concerne le campanile qu'il avait mis en harmonie avec son œuvre.

Nous avons dit qu'il convient de mettre l'architecte hors de cause. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur ses plans et élévations conservés dans les archives de l'Hôtel-Dieu. Je lui demanderai pourtant si les pignons des façades ne sont pas trop aigus, ce qui leur donne, nous semble-t-il, un galbe un peu gothique ? nécessité de construction peut-être mais néanmoins fâcheuse. Les pots à feu qui les surmontent ne sont-ils pas trop gros ? J'aimerais mieux aussi que les deux corps extrêmes de la façade principale sur les jardins eussent une saillie plus prononcée. Que M. Rouyer excuse un profane qui peut-être énonce des hérésies. C'est moins, d'ailleurs, une critique que je me permets de lui faire qu'une question que je lui pose. En tout cas, je me déclare absolument satisfait devant la belle ligne d'arcatures du soubassement de la façade méridionale qui donne une remarquable impression d'élégance dans la solidité et nous paraît le morceau le plus original et le plus réussi du monument.

Il est difficile de juger l'architecte sur une œuvre mal achevée et tronquée en partie par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. C'est l'ensemble de ses travaux qu'il faut consulter, et, sous ce rapport, la carrière de M. Rouyer est des mieux remplies. Je la résume en quelques mots :

Né à la Neuville-au-Pont, canton de Sainte-Ménéhould, le 23 novembre 1827, M. Rouyer après des études sérieuses

à l'Ecole des Beaux-Arts, voulut donner à son pays natal les prémises de son talent et le dota d'un hôtel de ville qui est un bijou d'élégance et de distinction. Praticien consommé doublé d'un artiste délicat, il a exécuté des dessins remarquables et relevé dans les appartements du palais des Tuileries des motifs de décorations dont l'intérêt documentaire est aujourd'hui de premier ordre. Il fut classé le deuxième au concours pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris. On lui doit de nombreux ouvrages qui traitent spécialement de l'art de la Renaissance que ses goûts le portaient à étudier. C'est dans ce style où, de l'aveu de ses confrères, il est passé maître, qu'il a édifié la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin. Ce monument, récemment inauguré, a mis le sceau à la réputation de M. Rouyer et attaché le ruban de la Légion d'honneur à sa boutonnière. Il nous est agréable de reconnaître que le choix des membres de la Commission n'avait pas fait fausse route, et nous sommes heureux d'avoir à inscrire comme nôtre, dans les « Annales » de notre histoire locale, un nom consacré par des titres sérieux.

